

En préambule, au nom de toute l'équipe de **Loubens Air Pur** nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2022. Notre souhait le plus fort est que, pour l'intérêt de tous, ce projet de méthanisation qui n'aura jamais sa place dans notre commune soit définitivement abandonné.

Notre détermination malgré le temps « long » reste intacte.

Il n'est pas courant que la commune de Loubens ait une page entière dans **La Dépêche du Midi** (lien: <https://bit.ly/3Lr9pN5>), c'est pourtant ce qui est arrivé ce lundi 24 janvier 2022. Pour la première fois, tous les points de vue ont été rapportés ! Nous avons souhaité revenir au travers de cette communication sur les propos du porteur de projet, du président du PNR, du directeur de la société Acceptables Avenirs et pour finir du président de la chambre d'agriculture (dans son article paru par la suite le 29/01/22). **Ils ont tous en commun une chose : aucun d'entre eux n'habite à Loubens...**



Le porteur de projet

Après avoir cherché, lors de précédents propos, à nous dire que la méthanisation pouvait contribuer à sauver son exploitation, analysons un peu la teneur de ses paroles. Nous apprenons au fil des lignes :

- qu'il se lève tôt, que le fumier a une odeur et que le digestat est inodore,
- que le projet s'inscrirait dans une démarche environnementale (sans apporter plus de précisions),
- qu'il utiliserait du fumier et des cives, que son idée est d'utiliser du fumier de manière plus écologique, que sa production alimenterait une centaine de foyers,
- que la méthanisation lui apporterait une sécurité financière et enfin que son projet n'est ni fini ni abouti et qu'il tranchera en fonction du prix de l'usine.

Nous tenons au travers de ces quelques lignes lui apporter quelques précisions :

☛ Les habitants de Loubens dont certains sont levés depuis longtemps à six heures, savent que le fait d'habiter à la campagne les expose notamment aux odeurs de fumier, **cela est dans la normalité**, tous préfèrent sentir cette odeur plutôt que celles de sulfure d'hydrogène (gaz mortel, odeur d'œuf pourri), de méthane (fuites de l'installation à plus ou moins long terme) ou encore de protoxyde d'azote puissant GES (gaz à effet de serre).

☛ La méthanisation d'après lui s'inscrirait dans une démarche environnementale. Ce dernier qui ne pourrait fournir que 25 % des intrants passerait une bonne partie de son temps à transporter dans un rayon de 10 kilomètres des intrants, des extrants, au mépris du chemin communal (bien public), de la circulation déjà dense sur les axes fréquentés avec des risques d'accidents accrus. En comptabilisant tout cela, en y ajoutant l'énergie grise, le bilan des GES serait pour son projet négatif, en y ajoutant les fuites de méthane et de gaz divers plus importantes au fil des ans il serait très défavorable. Le moteur de la cogénération brûlerait en émettant du dioxyde de carbone (CO₂) trois cent quarante jours par an le méthane produit. **Difficile de voir les avantages environnementaux !!!**

☛ Utiliser des **CIVES** (Cultures Intermédiaire à Vocation Énergétique) c'est détourner des cultures nourricières pour produire de l'énergie. Aucune usine de méthanisation n'est rentable sans l'utilisation de cives, et après cela on veut nous faire croire que le procédé est vertueux. Comment peut-on en arriver à de tel excès pour produire du gaz alors que la faim sévit dans le monde et que la balance commerciale de la France accuse pour 2021 un déficit de 100 milliards. Même le secteur agricole est en déficit, plus on construit des méthaniseurs, plus l'indépendance agricole en pâtit.

☛ Concernant la sécurité financière, chacun a bien compris que la méthanisation sert à transformer **des fonds publics en profits privés**, le chiffre de 2 millions d'euros est confirmé (nous l'avons annoncé depuis plusieurs mois). Avec cette somme, on peut aider de nombreux ménages à mieux isoler leurs habitations et l'isolation profiterait au bâti pour au moins cent ans alors que la méthanisation vu les coûts de maintenance augmentant au fil des ans, au bout de vingt ans il faut tout changer ou tout arrêter. C'est cela le progrès ?

👉 Il reconnaît que son projet n'est ni fini ni abouti alors qu'il y pense depuis plusieurs années et que lui seul à la fin prendra la décision soit de continuer ou d'arrêter. Il convient de lui rappeler :

- ★ Que la pétition contre son projet a reçu l'approbation de plus de **7 habitants sur 10**.
- ★ Qu'il fait partie d'un **conseil municipal** (conflit d'intérêt!), qu'il n'a pas obtenu le 11 décembre 2020 le moindre vote (points évoqués : développement durable, environnement naturel, installations techniques, gestion humaine, sanitaire et économique) en faveur du projet qu'il porte, que le projet a été caché à la population lors du dernier scrutin municipal.
- ★ Qu'il a été **absent** de la réunion de présentation du projet 1 mais aussi de la concertation.
- ★ Que le projet initial ne respecte pas la **réglementation ICPE** (installation classée pour la protection de l'environnement) vis-à-vis des distances par rapport aux cours d'eau, au réservoir semi-enterré et de la source.
- ★ Que le projet déplacé ne respecte pas le **PLU de Loubens** (lien: <https://bit.ly/33fa082>) qui précise que sont admises en zone A (agricole) les constructions et installations directement liées aux activités agricoles de diversification à condition qu'elles soient situées à proximité immédiate des bâtiments agricoles existants, sauf impossibilité foncière ou technique dûment justifiée.

Vu ces nombreux éléments importants, nous aurions tous apprécié de ce dernier un peu plus de modestie, rappelons-lui que les règles démocratiques s'imposent à tous et que 0 voix sur dix n'a jamais fait une majorité !



Le président du PNR et vice-président du conseil régional d'Occitanie

Nous pensions qu'au travers son interview nous en saurions un peu plus sur la position du PNR (Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises). En fait non, pas du tout, Monsieur le président n'a pas dit clairement si au niveau du PNR il soutenait le projet ou pas.

👉 Nous comprenons son embarras vu que les deux projets, outre le fait qu'ils soient dans le PNR, sont concernés par deux **ZNIEFF** (zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique de type 1 et 2), en plein milieu de la trame verte, bleue et noire et que le projet 2 est situé à proximité d'une zone naturelle définie dans le **PLU de Loubens**, beaucoup en conviendront, on peut difficilement faire pire.

👉 Il est confirmé que la région intervient pour ce genre de projet comme elle l'a fait sur la basse Ariège (Montaut & Ludiès), nous en avons déjà parlé mais alors que des milliers de gens meurent de faim dans le monde, **réserver 1200 hectares de maïs** (lien : <https://bit.ly/3JkclUo>) pour le fonctionnement d'un méthaniseur doit interroger les consciences. A terme, la surface agricole utilisée dans le pays pour « nourrir » ces réacteurs va représenter de 3 à 5 départements (*ne marche-t-on pas sur la tête ?*).

👉 Monsieur le vice-président nous dit aussi que le porteur de projet doit discuter avec les habitants pour lever **les inquiétudes notamment concernant les odeurs**. Ce à quoi nous avons assisté depuis la révélation de ce projet aux habitants c'est en quelque sorte : courage fuyons... comme nous avons vu (ci-dessus), le porteur du projet ne semble pas vouloir ou pouvoir s'engager directement avec les habitant(e)s du village. Nous pensons que lorsque l'on défend un dossier solide, on peut le **porter publiquement devant une assemblée**. Nous rappelons tout de même que le volet « odeur » n'est qu'un élément des nuisances du procédé et que les habitant(e)s de Loubens cernent maintenant lorsqu'on leur parle de méthanisation les trop nombreux problèmes qui en découlent.

👉 Nous avons été étonnés que monsieur le vice-président dise : « **la concertation veut tout dire et rien dire** ». Rappelons-lui qu'il semblerait que la région Occitanie finance pour tout ou partie le conseil du porteur de projet : la société Acceptables Avenirs chargée de mener à bien la concertation et que ce n'est certainement pas nous qui l'avons demandée.

☞ Compte tenu **du vote du conseil municipal du 11 décembre 2020**, personne au sein de notre commune n'a encore compris l'utilité de cette concertation. Soyons clairs, lorsque un porteur de projet n'obtient pas un seul vote positif alors qu'il fait partie de cette assemblée, pour nous tous le désaveu est total et il est inutile de continuer. S'il suffisait de déplacer de 800 mètres un projet pour le rendre acceptable, il y a longtemps que cela se saurait, oui les problèmes subsistent, de nouveaux se sont même ajoutés et oui le projet est, et a toujours été, **INACCEPTABLE**.

☞ Vous nous parlez pour finir Monsieur le vice-président de **postures politiciennes et dogmatiques**. Nous vous invitons à bien relire nos différentes communications, vous vous apercevrez alors que les positions et les arguments qui y sont développés n'ont rien de dogmatique. L'utilisation des cives, les fuites de méthane et des différents gaz, la dépréciation du foncier, les dangers pour la santé, la pollution de l'eau, des nappes, de l'air, les très fortes émissions de CO2, la destruction des chemins communaux à la charge des contribuables, le fait de n'avoir sur place qu'un quart des intrants, le fait d'encombrer les routes du réseau structurant avec du matériel lourd, lent, encombrant, vous pourrez en convenir n'a rien d'une position dogmatique. Par contre, soutenir la méthanisation en éludant ces problèmes relève nous semble-t-il d'une position politicienne et dogmatique.

Nous pensons Monsieur le vice-président qu'il devrait y avoir d'autres priorités d'utilisation des finances publiques (au moins 600.000€) pour le bien commun. Nous avions proposé d'ailleurs, il y a quelques mois que les fonds destinés au méthaniseur soient investis à la construction d'une école de la république, mieux isolée et mieux adaptée à l'éducation de notre jeunesse, nous avons été profondément déçus de ne pas voir ce sujet évoqué. Rappelons que les scientifiques indépendants (sans conflits d'intérêts) sont très très sceptiques sur les bienfaits du système pour notre planète, ils s'accordent à dire que la méthanisation accélère la vitesse à laquelle nous allons percuter le mur des conséquences du réchauffement climatique. Dans le cas de Loubens, la concertation ne fait que confirmer ce qui était pourtant déjà très clair, c'est-à-dire le rejet franc et massif de la population pour ce projet.



Le fondateur de la société Acceptables Avenirs

Le 15/02/2022 cela a fait sept mois que la concertation a débuté. Pour notre part et pour rappel, nous avons fourni via notre association 130 réponses négatives aux projets proposés, qui si l'on enlève tout l'habillage se réduisait à deux projets : l'initial et le déplacé.

☞ En voulant changer à un moment donné les délais et le processus de la concertation, le conseil du porteur de projet a perdu toute crédibilité. Précisons que les 100 réponses qui ont été annoncées par ce dernier, ne nous ont à ce jour **toujours pas été fournies** malgré notre demande initiale ou notre rappel. Changer les règles en cours de jeu pour faire accepter l'inacceptable, ne peut contribuer à faire accepter un projet, bien au contraire.

☞ Notons tout de même la phrase du conseil du porteur de projet : « **Nous n'avons pas tout trié mais la population n'est pas très favorable** ». Nous sommes très heureux de ces déclarations, c'est exactement ce que nous disons depuis le 15/09/2021 date de fin de la concertation, il nous a fallu juste moins de temps (cinq mois) pour nous en apercevoir.

☞ Nous déplorons également tous ces longs mois et cette tentative du **partage de la notation**, comme si le souhait des habitants premiers concernés par les nuisances ne pouvait compter que pour un tiers de la note finale alors qu'ils auraient 100 % des nuisances.

***Précisons pour terminer, que le projet déplacé n'est toujours pas cadastré, il reste un projet fantôme, saura-t-on un jour où était-il situé ?
Le doute persiste, peut-être restera-t-on dans le flou du zonage.***



et pour terminer....



Le président de la chambre d'agriculture de l'Ariège.....

Nous nous attendions à ce que monsieur le président de la chambre d'agriculture se prononce sur le projet de Loubens.

☞ Il nous dit que ce projet est modeste et que l'on en développe ailleurs en France ou en Allemagne. D'une part les projets modestes ont vocation à se développer (les profits aidant) et d'autre part il parle de l'Allemagne comme d'un exemple à suivre. Rappelons-lui qu'aujourd'hui **le pays fait marche arrière** et que des intrants viennent de Pologne ! Il n'y a plus assez de terres pour « nourrir » les méthaniseurs, c'est ce qui nous attend demain en France si l'on s'engage sur la même voie.

☞ Nous l'invitons également à regarder l'émission télévisée « **Cash-Investigation** » du 11 nov 2021 (lien: <https://bit.ly/3sEmppM>) sur le sujet qui pointe du doigt les dérives du système (monoculture de maïs, arrosage, lessivage des sols, engrais chimiques, pesticides, disparition de l'élevage et de la biodiversité).

☞ Ce n'est tout de même pas de notre faute si pour rentabiliser les méthaniseurs, il est obligatoire d'y incorporer des cultures dédiées, tout le monde peut voir ce qui se passe à Montaut où d'importantes quantités d'ensilage attendent d'être méthanisées. **Nous pensons que la fonction première de l'agriculture est de nourrir les animaux et les hommes** et que, faire des cultures destinées aux méthaniseurs n'a simplement aucun sens. L'odeur d'argent public certes très puissante ne peut tout cautionner.

☞ Vous dites aussi monsieur le président que nous nous alarmons bruyamment du **réchauffement climatique** et que nous mettons des bâtons dans les roues à ceux qui mettent des solutions en œuvre pour le limiter, vous ajoutez quelle contradiction et quelle incohérence ! Si pour vous il est cohérent de faire des **cultures dédiées pour faire du gaz alors qu'elles pourraient servir à lutter contre la faim** dans le monde, on peut se demander chez qui est l'incohérence.

☞ Où est la cohérence monsieur le président lorsque l'on n'est capable d'apporter que 25 % des intrants, que l'on ne respecte pas la réglementation ICPE, que le projet n'est pas compatible avec le PLU local, que l'on va avec l'épandage du digestat polluer durablement les nappes phréatiques et les cours d'eau, que l'on va imposer au voisinage une forte dépréciation des biens immobiliers, que l'on va endommager par des passages répétés les chemins communaux, que l'on va brûler 340 journées par an du gaz pour faire de l'électricité alors que le département de l'Ariège est à énergie positive tout cela pour une production très modeste et non garantie vu la complexité du système, que l'on va encombrer inutilement des routes du réseau structurant, que l'on va imposer aux riverains des nuisances olfactives, visuelles et favoriser une agriculture intensive?

☞ L'incohérence vous pourrez y réfléchir, n'est pas forcément où l'on croit. Nous sommes tout de même surpris que vous défendiez un système à des années lumière de la fonction première de l'agriculture et qui n'est rentable que grâce aux aides et subventions.

☞ Vous dites pour terminer que le porteur de projet exploite un troupeau de grande qualité. Vous semblez monsieur le président être ici à court d'arguments, nous nous demandons ce que vient faire cette remarque à la fin de votre propos. Nous ne percevons pas très bien le rapport existant entre le troupeau et la méthanisation, ce sont deux choses complètement différentes, nous invitons d'ailleurs le porteur de projet à se consacrer pleinement à l'élevage, chose qu'il semble d'après vos propos maîtriser. Nous vous rappelons également que le porteur de projet a indiqué qu'il lui faudrait 20 années pour se former, c'est très inquiétant lorsque l'on veut exploiter une usine à gaz!

Conclusion

Nous pensons que la contribution envoyée par **Madame la maire de Malléon** (lien: <https://bit.ly/3LxWyJ8>) lors de l'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) doit être portée à la connaissance du plus grand nombre. Elle évoque l'opposition à un projet d'éoliennes sur Malléon et Gudas, il suffit de remplacer éoliennes par méthaniseur, Malléon et Gudas par Loubens pour que cette déclaration ait toute sa place pour notre lutte.

« En conclusion je me réjouis que les citoyens seuls ou regroupés en association, puis le nouveau Conseil Municipal se soient farouchement opposés pendant des années. Sans leur détermination, il y aurait 5 éoliennes à Malléon et 6 à Gudas qui tourneraient pour rien.... Ou pour presque rien... Pour toutes les raisons invoquées ci-dessus je pense que le meilleur atout pour le Département de l'Ariège et donc pour le territoire du SCOT serait de rester un territoire vierge d'éoliennes industrielles. Les paysages seraient ainsi préservés, les sites remarquables pourraient garder leur noblesse et les conflits qui laissent des traces seraient ainsi évités. »

Tout semble dit, et plus le temps long choisi par le porteur de projet et son conseil persiste, plus les traces laissées par un tel conflit seront difficiles à effacer.

Alors qu'une décision va bientôt intervenir, nous pensons que la forte opposition locale mais aussi la position du conseil municipal dont le vote a été très clair **doivent être respectées**.

Soulignons que des délibérations de conseils municipaux sont prises à certains endroits du territoire pour interdire l'épandage de digestats, espérons que nous ne serons pas obligés d'en arriver à ce stade à Loubens. Ne pas respecter la volonté des habitant(e)s de la commune opposés à ce projet toxique, serait une erreur et une insulte à la démocratie.

Un tiers des fonds (toujours plus importants par rapport au projet) seraient constitués de fonds publics, donc de l'argent des contribuables, par conséquent de notre argent. Aucun de ces fonds publics ne devraient être utilisés en opposition à la volonté des contribuables. Le rôle des élus c'est de travailler avant tout pour nous et pour l'intérêt commun et certainement pas contre nous et notre qualité de vie en suivant des groupes de pression.

Nous pensons que l'intérêt collectif va l'emporter sur l'intérêt individuel, il en va du bon respect de la démocratie, il est maintenant urgent que notre commune retrouve calme et unité que seul un retrait définitif du projet peut permettre.

Une fois encore, toute l'équipe de Loubens Air Pur vous remercie sincèrement pour votre soutien continu. Si vous n'avez pas encore **adhéré à notre association** par Helloasso, vous êtes les bienvenus à tout moment. Nous continuerons à nous opposer à ce projet jusqu'à ce qu'il soit abandonné.

Bien à vous

L'équipe de Loubens Air Pur



Loubens Air Pur
la qualité de la vie

**** ne pas jeter sur la voie publique svp ****